

Mairie de BIRIATOU Biriatuko Herriko Etxea

Rue Herri Alde Herri Alde Karrika

64700 BIRIATOU / BIRIATU

Tel 05.59.20.71.24 Fax 05.59.20.96.18

email: contact@mairie-biriatou.fr

site: wwwbiriatou.fr

PROJET EDUCATIF

HEZKUNTZA - PROIEKTUA

Centre de loisirs sans hébergement et accueil périscolaire

Aisialdi – zentroa eta eskolako haurtzaindegiak

Ce projet éducatif traduit l'engagement de la commune de Biriatou et fixe ses orientations en matière d'accueil enfance jeunesse.

Ce projet pluriannel est élaboré dans le cadre du décret J S 2002- 885 du 3 mai 2002.

Il fera l'objet d'une contractualisation avec la CAF de Bayonne dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse.

A qui est-il diffusé?

Ce projet éducatif est transmis au directeur et à l'équipe pédagogique. Il déterminera les orientations du projet pédagogique.

Il est également diffusé, sous une forme qui peut-être différente, aux parents, tuteurs ou éducateurs.

Les agents des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports ont accès à tout moment et, en particulier, sur place au projet éducatif et au document à caractère pédagogique.

Les agents de la CAF sont destinataires de ce document lors de la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Il peut également être diffusé, à titre d'information, aux différents partenaires de l'action : école, association...

La finalité

L'action s'articule autour de valeur transversales essentielles : citoyenneté et développement durable.

Les enfants d'aujourd'hui deviendront les citoyens libres et responsables de demain. "Nous ne recevons pas la terre en héritage, nous l'empruntons à nos enfants"

A de Saint Exupery

Les objectifs

Les activités proposées intègreront une valeur éducative conforme aux objectifs visés :

- Apprendre la citoyenneté par la pratique de la responsabilité, de la solidarité et du respect d'autrui.
- Prendre conscience des enjeux du développement durable et de la nécessaire contribution de chacun.
 - Découvrir la nature et apprendre à la respecter
 - Mettre en place un cadre et des actions favorisant la conquête de l'autonomie.
- Proposer aux familles un mode de garde pour leurs enfants et les accompagner dans leur mission éducative.

Le projet pédagogique prendra en compte ces objectifs pour les développer.

Les axes de travail :

- Favoriser les échanges avec l'extérieur.

Il s'agit de permettre aux enfants de vivre le CLSH comme un lieu ouvert de rencontres, d'échanges et de découverte, tout en développant des actions de citoyenneté.

- Rencontres avec d'autres enfants notamment au travers d'échanges avec les CLSH des communes voisines afin de permettre d'élargir nos actions et d'approfondir notre projet.
- Rencontres intergénérationnelles, en particulier avec l'association Aintzinat, pour des projets humanitaires (téléthon, collectes d'aliments ou de jouets...) ou écologiques (nettoyage des berges...)
- Rencontres avec des professionnels (agriculteurs, commerçants, guide randonnée, agent ONF, garde pêche...)
 - Elargir les domaines de connaissance des enfants.

Il s'agit d'une part d'offrir aux enfants des propositions culturelles diverses et variées et d'autre part de les accompagner dans leur découverte de la nature.

- Découverte de notre patrimoine culturel : visite de musées et d'expositions, spectacles ... (en s'appuyant sur l'offre culturelle de la CCSPB)
 - Organisation d'activités artistiques
- Découverte de la nature : ballades en forêt, en montagne, au bord de la Bidassoa, pour découvrir la faune et la flore et le respect de la nature. Participation à des activités de reboisement.

Les moyens

Pour permettre le déroulement de cet accueil, la municipalité a mis en place divers moyens matériels et humains.

- Des locaux et des espaces : l'accueil se fera essentiellement à l'école. Il sera possible d'utiliser ponctuellement d'autres espaces : aires de jeux, fronton, mur à gauche "xoldo",
- Un budget d'activité : ce budget sera déterminé en concertation avec le directeur de la structure
- Une équipe d'animation qualifiée. La fidélisation du personnel sera recherché (formation...)
 - Une modulation des tarifs afin de permettre l'accès à tous les enfants.

D'autres structures pourront participer à ce projet, en particulier les associations de la commune à vocation sportive, sociale, ou éducative.